

JANVIER 2018

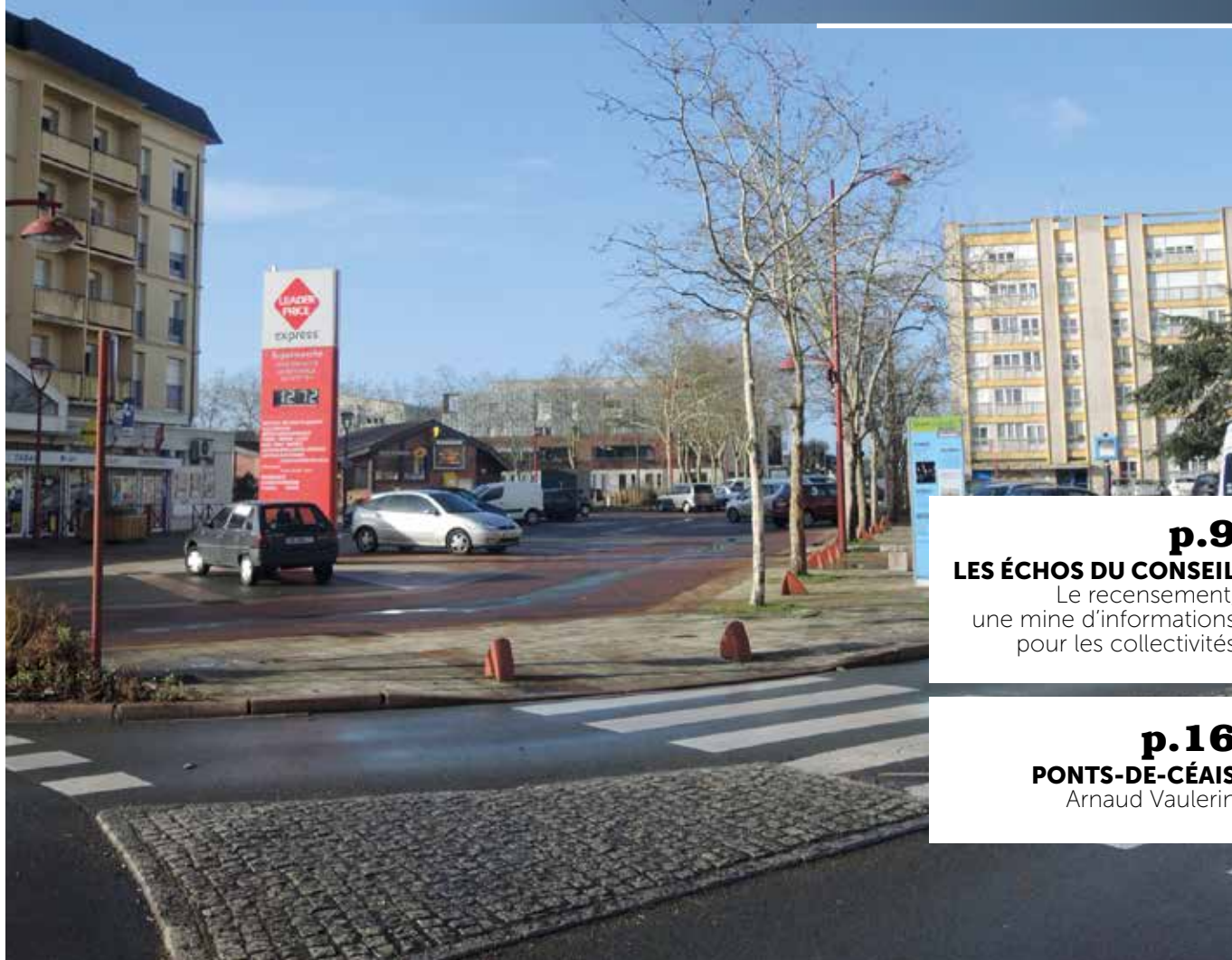
Cé l'info

Ville des Ponts-de-Cé

le magazine
d'informations
municipales

N°72

Grand Angle Budget 2018



p.9
LES ÉCHOS DU CONSEIL
Le recensement,
une mine d'informations
pour les collectivités

p.16
PONTS-DE-CÉAIS
Arnaud Vaulerin

Ma ville en brèves



// LA MÉDIATHÈQUE FÊTE SES 10 ANS

Le premier semestre de l'année sera marqué par le 10^e anniversaire de la médiathèque municipale Antoine de Saint-Exupéry. Plusieurs événements marqueront cet anniversaire : Une exposition aura lieu à Rive d'Arts du 19 janvier au 2 avril (voir par ailleurs), une seconde, du 20 mars au 23 juin à la médiathèque, permettra de découvrir l'univers des enfants de 10 ans avec une série de photographies réalisées par des élèves de la Ville. Enfin, une fête sera organisée le samedi 10 février à 20h30, avec une chasse aux trésors peu commune dans une ambiance organisée par le Bastringue Général. Une soirée à ne pas louper !

Réservation obligatoire auprès de la médiathèque :
02 41 79 76 00

// LE CCAS ET LA MISSION LOCALE ANGEVINE PROPOSENT UN RALLYE POUR L'EMPLOI

La mission locale angevine organise le mardi 23 janvier, en lien avec le CCAS des Ponts-de-Cé et la ville de Trélazé, un rallye emploi destiné aux jeunes.

Des équipes mixtes de jeunes et de parrains ou marraines partiront à la rencontre des entreprises de ces deux villes pour explorer le « marché caché » et collecter des offres d'emploi ou de stages.

Contacts : André GILLOIS, conseiller CCAS - Le Trait d'Union
02 41 79 75 72

// 6 837 € POUR LE TÉLÉTHON

En présence du maire Joël Bigot et des partenaires associatifs ou commerçants du comité local d'organisation, un chèque de 6837€ a été remis à la coordination départementale du Téléthon. Ce résultat est issu des diverses animations organisées tout au long du week-end des 8 et 9 décembre par des associations ponts-de-céaises avec le soutien de la municipalité.



// TROPHÉES DES SPORTIFS

En partenariat avec l'Office Municipal des Sports, la municipalité décerne chaque fin d'année des trophées aux sportifs, arbitres ou bénévoles méritants au regard de la saison écoulée. Ont été récompensés cette année, Les trophées :

scolaire pour Laurine, Zoé, Margo, Julie & leurs 2 coaches Mathéo et Raphaël du collège Saint-Laud pour leur participation à la phase finale nationale qui regroupait les 10 meilleures équipes françaises des collèges, **du jeune dirigeant** à Ilias Guernane de l'ASPC Karaté, 22 ans assistant professeur de karaté et arbitre au niveau régional, **de l'engagement bénévole** à Christèle Dublé de l'ASPC Gymnastique, juge niveau 4 ainsi qu'à Christian Naubron et Jean-François Heryde l'AAECC Handball respectivement trésorier et bénévole du club, **de l'arbitrage** à Pascale Daguet de l'ASPC Basket vice-présidente et trésorière du club et arbitre depuis plus de 10 ans, **individuel homme** à Pierrick Charrier dernière ceinture noire du club de l'ASPC Judo, **de l'équipe masculine** à Florian, Clément, Tom, Pierre, Lucas et Jacques de l'AAECC Tennis de table membres de l'équipe ayant terminé première en 2^e phase du championnat départemental, **de l'équipe féminine** à Lylou, Clara, Laurine, Dounia, Éloïse, Céline, Sana, Eva, Anaëlle, Maelle, Justine, Aurane et Marie membres de l'équipe U18F de l'ASPC Football ainsi qu'à Annick, Marie-Pierre et Christine de l'ASPC Pétaque qui ont gagné le grand prix de la ville d'Angers.

Enfin deux bénévoles ont reçu la médaille de la Ville pour leur engagement depuis de longues années au service du sport Ponts-de-Céais : Bernard Lemesle et Jean-Luc Chanteux.



Zoom sur

➤ OPÉRATION « JOBS D'ÉTÉ »

De 9 h à 12h, le samedi 27 janvier, le Point information jeunesse organise sa matinée « Jobs d'été » au Trait d'Union, rue Abel Boutin-Desvignes. Cette demi-journée a pour vocation d'aider les jeunes à préparer leur recherche de petits boulots d'été. Soit en rencontrant directement sur place des organismes recrutant pour l'été 2018 (se munir de son CV), soit en participant aux ateliers de rédaction de CV, de lettres de candidatures, d'éclairages juridiques... Une matinée gratuite ouverte à tous !



©VDPC

// UN NOUVEAU LABEL SPORTIF POUR LA VILLE

Après avoir reçu des mains du ministre des sports en janvier dernier le label national « ville active et sportive », la Ville a de nouveau été honorée dans le domaine du sport avec l'attribution de 4 flammes olympiques (sur 5 possibles). Cette récompense attribuée par le Comité Régional Olympique et Sportif met en avant le travail de la municipalité pour offrir aux sportifs ponts-de-céais des conditions de pratiques agréables pour tous. C'est aussi une belle valorisation de la contribution des associatives sportives et de l'Office Municipal des Sports qui tout au long de l'année proposent de nombreuses possibilités d'activités sportives sur la commune.



DR



// UNE NOUVELLE EXPOSITION À RIVE D'ARTS

Dans le cadre des 10 ans de la médiathèque, Rive d'Arts accueille une exposition de la photographe Delphine Perrin. Plusieurs usagers de la médiathèque ont accepté de participer à ce projet original. Des entretiens ont eu lieu avec chacun, autour de la question de leurs 10 ans, d'aujourd'hui ou d'hier. Des portraits photographiques ont ensuite été faits. Delphine Perrin a accompagné les différentes étapes pour aboutir aux prises de vue réalisées dans son atelier à Rive d'Arts. Le résultat, fait de photographies et de prises de son, est touchant et profond.

"J'ai 10 ans" du 19 janvier au 2 avril, ouverte tous les jours de 14 h à 18 h. Entrée libre et gratuite.

// PROCHAIN SPECTACLE AU THÉÂTRE DES DAMES

En Tchétchénie, Éric Bouvet (photojournaliste de métier) a été au bout de la raison, jusqu'au bout d'une folie : celle des Hommes en guerre. Nous suivrons le personnage, immergé dans ce conflit, qui évolue avec un besoin irraisonnable de revenir avec des images et des mots. Ce besoin interroge. Pourquoi faire ce métier ? Pourquoi reste-t-il ? Pourquoi continue-t-il ? Pourquoi va-t-il jusqu'au bout ? Un spectacle à voir le jeudi 25 janvier à 20h30 (à partir de 15 ans).

Réservation sur le site de la Ville ou au 02 41 79 75 94.



©Eric Bouvet

LE CHIFFRE

C'est le nombre de signalements effectués au service Proxim'Cé en 2017. La majeure partie des demandes concerne le secteur de la voirie avec 242 sollicitations. En fin d'année, plus de 90 % de ces demandes avaient été traitées par les services compétents. Pour rappel, Proxim'Cé (02 41 440 440) est le numéro qui permet aux Ponts-de-Céais de signaler un incident ou un dysfonctionnement sur l'espace public.

550



©VDPC

LE 02 41 440 440, LE BON RÉFLEXE POUR SIGNALER DES ANOMALIES SUR L'ESPACE PUBLIC

SOMMAIRE



Ma ville en brèves

2

Grand angle

Un budget « vertueux et rigoureux » pour 2018

5

Les échos du Conseil

Conseil municipal du 21 décembre
Le recensement, une mine d'informations pour les collectivités

8

Vie municipale

Le programme d'animation de la médiathèque
Le CCAS accompagne vers l'emploi

10

Enfance et jeunesse

12

Dans mon quartier

Bientôt un hôtel à insectes sur le giratoire de La Brosse

13

Vie associative

14

Ponts-de-Céais

Arnaud Vaulerin

16

Tribunes des élus

17

Mes rendez-vous

18

L'année 2016 nous y avait déjà préparé mais 2017 n'aura pas échappé à son lot de surprises. Bien malin qui aurait pu prédire tous les événements non prévus, qu'ils soient nationaux ou locaux... Une année qui a introduit de nouveaux mots ou expressions dans le hit parade des plus cités en 2017 : Ancien monde, déagisme, harcèlement, emplois fictifs, en même temps... Dans ces conditions, il serait bien hasardeux de prévoir l'année à venir ou d'anticiper sur quoi que ce soit.

Quoi qu'il en soit, au nom de la municipalité, j'adresse à chacune et chacun d'entre vous mes vœux les plus sincères pour l'année qui débute. Des vœux de bonheur à partager en famille ou entre amis et de réussite sociale ou professionnelle.

L'équipe municipale reste bien sûr complètement mobilisée pour être à vos cotés pendant les 365 jours à venir. Nous continuons de déployer le projet pour lequel vous nous avez élus en 2014, tout en nous adaptant aux conditions fluctuantes d'exercice de notre mandat. Vous pouvez être assuré de notre engagement total à faire de notre Ville, une cité toujours plus agréable à vivre.

Bonne année à tous.

Joël Bigot

Maire des Ponts-de-Cé

Vice-président d'Angers Loire Métropole

Pour retrouver votre
Cé'info
en ligne



Cé'info

est un journal d'informations municipales réalisé par le service communication de la Ville des Ponts-de-Cé

Contact :
7 rue Charles de Gaulle
49130 Les Ponts-de-Cé
www.ville-lespontsdece.fr
celinfo@ville-lespontsdece.fr

Directeur de publication :
Joël Bigot
Rédacteur en chef :
Fabrice Villechien
Rédacteurs : Emilie Weynants,
Charlotte Oger

Création, mise en page :
Agence **latitude** Nantes - 0984/17
02 51 25 06 06 - www.agence-latitude.fr
Photo de couverture :
Place Claude Gendron
Distribution :
Étudiants Ponts-de-Céais

Impression : SETIG Abelia
6 rue de la Claie
B.P. 20053
49071 BEAUCOUZÉ cedex

Imprimé sur papier 100 % recyclé et avec encres végétales



www.ville-lespontsdece.fr



Grand Angle

Un budget
« vertueux et
rigoureux »
pour 2018

Le budget qui a été présenté au vote des élus du Conseil municipal est la prolongation du débat d'orientations budgétaires tenu lors du précédent conseil.

« Le budget, c'est l'acte majeur d'un exercice municipal, celui qui traduit les choix effectués », lançait le maire, Joël Bigot, quelques heures avant le dernier Conseil municipal de 2017. Établi « sans les mêmes difficultés que l'an dernier », celui-ci permet de poursuivre les actions menées par l'équipe municipale. Les chiffres sont stables, et la ville « garde le cap ». →



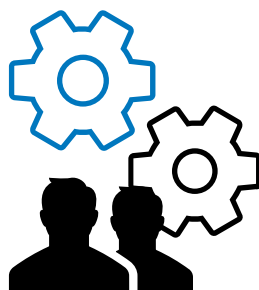
#06 Grand Angle



UNE TRÊVE DANS UN CONTEXTE TOUJOURS CONTRAINT

Si, les collectivités locales bénéficient actuellement d'une « pause », l'État a annoncé la couleur : les dépenses de fonctionnement de certaines d'entre elles ne devront pas dépasser une hausse de 1,2 % (hors inflation), sous peine de voir leurs dotations s'amenuiser. Actuellement, 319 territoires ont reçu des directives encadrées par l'État. Si la commune des Ponts-de-Cé n'en fait pas partie, elle doit s'attacher à maîtriser ses dépenses.

Après avoir enregistré près de cinq années de baisse des dotations de l'État, correspondant à près de 670 000 €, les concours financiers de l'État devraient rester stables pour 2018, et s'établir à 3,13 M€.



12,9 M€

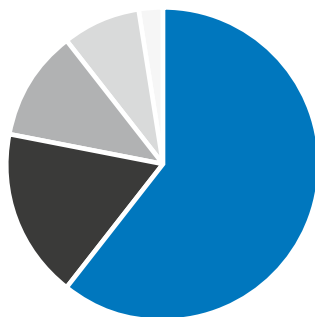
POUR LE FONCTIONNEMENT

« Pour plus de lisibilité et sur demande de la Préfecture, le budget Rive d'arts, jusqu'alors annexe, a été réintégré au budget principal pour 2018 », précise Céline Harou, adjointe à l'économie et aux finances.

Côté dépenses, les chiffres sont stables par rapport à 2017 : 10,9 M€. Si les charges de personnel sont quasi constantes, les charges à caractère général augmentent davantage, plus 215 300 € entre 2017 et 2018. « La fin des emplois aidés a des conséquences très concrètes. Elle a entraîné 100 000 € de prestations de services externes supplémentaires sur les espaces verts et la propreté urbaine », détaille l'élue. La différence se justifie également par l'entretien des bâtiments (40 000 €), la hausse du nombre de repas servis pour les écoles (plus 12 000 €) ou encore 30 000 € de contrats de maintenance.

PAS DE HAUSSE D'IMPÔT EN 2018

« La fiscalité locale n'augmentera pas en 2018 », ont assuré de concert Joël Bigot et Céline Harou lors du dernier Conseil municipal. Et ce pour la dixième année consécutive. « Comme les années précédentes, notre fiscalité est raisonnée et les taux communaux s'inscrivent parmi les plus bas du département », assure l'adjointe. Les recettes fiscales pour l'année 2018 atteignent 6,10 M€. Depuis dix ans, les taux s'établissent donc à 13,93 % pour la taxe d'habitation ; 24,50 % pour la taxe sur le foncier bâti et 48,07 % pour le non bâti.



10,9 M€

DE DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

- Charges de personnel : 6,7 M€ (61,4%)
- Charges à caractère général : 2,1 M€ (19,2%)
- Subventions et participations : 1,2 M€ (11,1%)
- Autres charges : 579 400 € (5,3%)
- Charges financières : 334 400 € (3,1%)



12,7 M€

DE RECETTES DE FONCTIONNEMENT

- Impôts et taxes : 7,7 M€ (60,4%)
- Dotations et participations : 3,1 M€ (24,6%)
- Produits des services et du domaine : 1,4 M€ (10,7%)
- Autres produits : 489 300 € (3,8%)
- Produits exceptionnels : 60 900 € (0,5%)



ZOOM



// CÔTÉ CULTURE, LE MÉCÉNAT SE DÉVELOPPE

Le budget spectacle profite cette année encore du développement du mécénat qui prend de l'ampleur année après année.

Près de 30 000 € seront apportés en 2018 par des entreprises locales et engagées auprès du secteur culturel et principalement du festival des Traver'Cé Musicales. Le fonctionnement s'établit ainsi à 283 100 €, les investissements à 8 200 €. Un montant qui s'explique notamment par l'achat de petit équipement pour le théâtre et la peinture de la scène à prévoir.

DES SUBVENTIONNEMENTS STABLES

Comme l'an dernier, 1,2 M€ seront alloués aux associations culturelles, sportives, etc, en 2018. L'enveloppe de 379 000 € remise au Centre communal d'action social est maintenue « *afin que la structure puisse continuer à mener son travail à bien* ». Lors du dernier Conseil municipal, les élus ont d'ailleurs fait part du travail mené par la commission vie associative pour l'attribution de ces subventions. Désormais, des points sont accordés aux structures ponts-de-céaises en fonction de différents critères (implication sur le territoire, excédent de trésorerie...). « *Transparent, le système permet d'expliquer chaque financement* », défend Céline Harou.



3,3 M€

D'INVESTISSEMENT

Le chiffre est stable par rapport à 2017. « *Nous maintenons le cap* », répète Joël Bigot, tout en reconnaissant que la suppression de la taxe d'habitation, décidée par le gouvernement Macron, amènera les collectivités locales à revoir leurs marges de manœuvre dans les années à venir. En 2017, 3,3 M€ d'investissement sont prévus dans la commune. 525 000 € sont consacrés au réaménagement de l'esplanade Gendron dans le quartier de La Chesnaie, et 370 000 € à la création du giratoire de l'avenue de l'Europe (voir quartiers). Plus de 430 000 € sont alloués aux groupes scolaires pour des travaux et de l'achat de matériel. « *Des toitures doivent être refaites, tout comme les sanitaires de l'école André-Malraux* », détaille le maire. Les acquisitions foncières représentent également 400 000 € d'investissements, et la mise en accessibilité des bâtiments communaux, déjà entamée en 2017, 370 000 €.



8,27

ANNÉES DE CAPACITÉ DE DÉSENDETTEMENT

La Ville poursuit son désendettement. À la fin de l'année, l'encours de la dette devrait s'établir autour de 15 M€, soit 200 000 € de moins que l'année précédente. Côté emprunts, la ville des Ponts-de-Cé affiche une valeur identique à celle de 2017 : 800 000 €. « *Ce qui permet de maintenir un niveau d'investissement correct* », assure Céline Harou. Le niveau d'épargne brute augmente significativement, du fait de l'intégration de Rive d'Arts, pour atteindre près d'1,8 M€. « *La capacité d'autofinancement à périmètre constant reste stable par rapport à l'année passée* », souligne l'adjointe aux finances qui assure que le territoire répond cette année aux critères demandés par l'État.



Céline Harou

Adjointe à l'économie
et aux finances

La ville des Ponts-de-Cé doit-elle continuer à faire des économies ?

Encore une fois, nous maintenons le cap. Des économies sont toujours menées en interne, c'est rentré dans les mœurs désormais. Nous travaillons au quotidien pour assurer le même niveau de service public. Nous privilégions par exemple le recours à des renforts extérieurs comme des entreprises d'insertion notamment, en remplacement des contrats aidés qui ne sont plus subventionnés. Après plusieurs années de baisse de dotations de l'État, nous avons appris à travailler autrement. Aujourd'hui, les choses se font plus naturellement même si chaque année, il faut faire preuve d'imagination.

Il n'y aura pas de création de poste cette année ?

Nous restons sur une constante. Les dépenses de personnel n'évoluent pas ou peu, mais tous les services sont maintenus. Ils doivent parfois être adaptés ou réorganisés comme dans toute réalité. Nous adaptons en permanence notre organisation aux nouvelles attentes des habitants. L'Espace citoyens en est une belle preuve. De nouvelles propositions sont d'ailleurs faites sur la plateforme depuis peu. Les Ponts-de-Céais peuvent par exemple prendre rendez-vous avec la personne en charge du relais assistants maternelles. Ils pourront très bientôt demander un premier contact dans le cadre d'une attribution de logement, solliciter les services en charge de l'état civil ou de l'urbanisme... L'outil est approuvé et adopté, petit à petit.

Qu'en est-il de Cé l'innovation dont nous parlions l'année dernière ?

Le dispositif fait ses preuves ! Pour rappel, il s'agit de boîtes à idées dans lesquelles les agents sont invités à glisser des propositions. Objectif : améliorer le quotidien en apprenant à faire autrement, mais sans réduire la qualité des services proposés. 74 formulaires nous sont parvenus depuis 2016. Cela montre le réel intérêt des agents pour le dispositif, ils n'hésitent plus à nous faire part de leurs remarques. Un vélo à assistance électrique a ainsi été acquis récemment, renforçant l'engagement de la Ville en faveur des déplacements doux. Certains agents, qui avaient parfois l'impression de ne pas être entendus, profitent aussi de ce canal pour nous signaler des situations inconfortables : des équipements parfois dépassés, inconfortables ou embarrassants, des textures peu résistantes... La direction générale examine toutes les demandes, comme elle s'y était engagée.

// CONSEIL MUNICIPAL DU 21 DÉCEMBRE 2017

➤ TOUJOURS PLUS D'HABITANTS

Les chiffres du dernier recensement de l'Insee sont connus : au 1^{er} janvier 2016, les Ponts-de-Cé comptaient 13 125 habitants, soit 138 habitants de plus que l'année précédente. 9 815 électeurs ont aussi été comptabilisés dans la commune.

➤ UNE SUBVENTION POUR L'ACCESSION

Dans le cadre du Programme Local de l'Habitat (PLH), la Ville a décidé d'accompagner le dispositif d'aide à l'accession sociale mis en place par Angers Loire Métropole et d'attribuer une subvention de 2 000 € pour l'acquisition d'une maison de type 4 située chemin des Grandes-Maisons.

➤ LA COMMUNE ÉTEND SA PROPRIÉTÉ

La Ville est désormais propriétaire de deux nouvelles parcelles situées aux lieux-dits « La Gardière » et « Les Maisons rouges ». Sur la première, une zone de stationnement sera aménagée à proximité de la salle Nelson Mandela ; sur la seconde, un parc paysager et un bassin de régulation des eaux pluviales sont prévus. Montant des acquisitions : 30 441 €.

➤ NOUVELLE FORMULE ET NOUVEAUX TARIFS À LA MÉDIATHÈQUE

Depuis le 1^{er} janvier, une formule unique donne accès à tous les documents de la médiathèque : littérature, presse, musique, vidéo... Pour les moins de 18 ans, ponts-de-céais, demandeurs d'emplois et bénéficiaires des minima sociaux (ASS, RSA, AAH, ASPA), l'abonnement est gratuit. Pour les nouveaux arrivants, les moins de 18 ans et les étudiants hors commune, l'abonnement annuel s'élève à 10 € par an ; 20 € pour les adultes ponts-de-céais et 26 € pour les habitants d'une autre commune.

➤ L'ANCIENNE CUISINE CENTRALE DEVIENT SALLE MORIBABOUGOU

Depuis sa transformation en salle de réunion en 2016, l'ancienne cuisine centrale n'avait pas changé de nom. C'est maintenant chose faite : il faudra dorénavant parler de la salle Moribabougou, du nom de notre ville jumelle au Mali.

➤ DES SALLES MUNICIPALES PLUS ACCESSIBLES

Il est désormais possible de louer la majorité des salles municipales en « forfait week-end », soit du vendredi 19h au dimanche 19h, comme cela se faisait déjà pour les salles Ernstal et Nelson-Mandela. Il est également permis de louer toutes les salles à l'heure, à l'exception de ces deux dernières.

➤ DES CENTAINES DE DOCUMENTS À TRIER

En 2018, un archiviste professionnel devrait s'installer en mairie pour une mission temporaire de classement de 489 mètres linéaires de documents identifiés par les archives départementales il y a quelques mois. Les dernières missions de classement remontent à 2001, 2009 et 2013.

➤ LA VILLE S'ENGAGE POUR LA RESTAURATION COLLECTIVE

La restauration collective angevine représente aujourd'hui 16 000 repas quotidiens, distribués aux écoliers. Pour répondre aux besoins actuels, le Conseil municipal a approuvé la création d'une société publique locale de restauration (SPL) regroupant les activités de l'Eparc et du CCAS d'Angers, les deux cuisines centrales existantes mais arrivées à saturation. Les élus se sont prononcés en faveur de la prise de participation de la Ville des Ponts-de-Cé au capital de la SPL pour un montant de 13 000 € soit l'équivalent de 1 €/habitant.

Permanence du maire et des adjoints en mairie

Joël BIGOT, maire
Samedi : 10h-12h

Jean-Paul PAVILLON,
adjoint à la culture et au tourisme
Mardi : 10h-12h sur RDV

Céline HAROU,
adjointe au développement économique
et au budget
Jeudi : 14h-15h sur RDV

Vincent GUIBERT,
adjoint à la vie associative et à la citoyenneté
Vendredi après-midi : sur RDV

Jacqueline BRÉCHET, adjointe à l'éducation
Mardi : 11h-12h sur RDV

René RAVELEAU, adjoint aux sports
Vendredi après-midi : sur RDV

Édith CHOUTEAU,
adjointe aux solidarités et aux ressources
humaines
Jeudi après-midi : sur RDV

Robert DESŒUVRE, adjoint aux travaux
Jeudi : 10h-12h sur RDV

Valérie LIOTON,
adjointe à l'enfance et à la jeunesse
Lundi : 11h-12h sur RDV

Jean-Philippe VIGNER,
adjoint à l'aménagement et à l'urbanisme
Vendredi : 16h30-17h30 sur RDV

Permanence des élus dans les quartiers

Depuis juin 2015, les permanences de quartiers font place à un « café citoyens ».

Chaque mois, dans un quartier différent, les élus viennent à votre rencontre pour échanger autour d'un café.

Prochain rendez-vous :



Samedi 3 février
de 10h30 à 12h :
Quartier Saint-Maurille,
Place Rabelais

Secrétariat des élus : 02 41 79 75 70
Courriel : mairie@ville-lespontsdece.fr



© VPDC

L'ARRIVÉE DE NOUVEAUX HABITANTS EST UN ENJEU IMPORTANT POUR LA COMMUNE (ICI, PROCHAINE LIVRAISON DANS LE QUARTIER DE LA MONNAIE).

// LE RECENSEMENT, UNE MINE D'INFORMATIONS POUR LES COLLECTIVITÉS

Il dresse l'état des lieux de la population. Obligatoire et confidentiel, le recensement permet aux acteurs locaux d'orienter leurs politiques publiques.

Le recensement, c'est quoi ?

C'est une collecte organisée par une collectivité pour le compte de l'Insee, l'Institut national de la statistique et des études économiques. Dans les communes de plus de 10 000 habitants, dont fait partie les Ponts-de-Cé, elle s'effectue par échantillonnage, tous les ans. « On ne recense pas la totalité du territoire, mais seulement 8 % », précise Thomas Mérel, directeur des services à la population et coordinateur communal du recensement. 40 % des habitants sont donc sollicités tous les 5 ans, ce qui est mathématiquement suffisant pour l'Insee, qui peut, à partir de cette collecte, tirer des données fiables. Du jeudi 18 janvier au samedi 17 février, 493 logements seront ainsi recensés dans la commune.

Que doivent faire les habitants ?

Chaque citoyen concerné est prévenu par les agents recenseurs, titulaires d'une carte tricolore, avec photo et tampon. Cette année, ils sont trois : Mickael Franciewicz, Jean-Christophe Berson et Chloé Ringuet. Quelques semaines avant la collecte, ils effectuent une tournée de reconnaissance et avertissent de leur passage. C'est l'occasion de se renseigner sur les questions posées : situation familiale, catégorie socio-professionnelle, enfant à charge, transports... « Depuis cette année, les habitants recensés sont interrogés sur les liens de parenté entre les personnes du foyer », ajoute Thomas Mérel qui précise qu'il est obligatoire de répondre à la collecte, sous peine d'amende. À noter également : les étudiants ne doivent pas être rattachés au foyer fiscal de leurs parents, mais être recensés là où ils étudient.

En ligne ou par courrier ?

Ces dernières années, le recensement a été dématérialisé sur le site www.le-recensement-et-moi.fr. Au préalable, l'agent recenseur remet

aux habitants concernés une notice sur laquelle figurent leurs identifiants de connexion. Si nécessaire, des postes informatiques sont à disposition, en mairie, pour effectuer la démarche. Si la procédure est simplifiée et guidée sur le web, elle apparaît plus complexe et technique lorsqu'il faut remplir un document papier... Mais le directeur des services à la population est confiant : « Aux Ponts-de-Cé, le taux de recensement par Internet dépasse les 90 % ; c'est l'un des meilleurs de France ! »

À quoi sert la collecte ?

Le recensement est confidentiel. L'agent recenseur est assermenté et a un devoir de réserve. En ligne, la validation du questionnaire entraîne la génération d'un code-barres, ne rendant plus identifiable le formulaire. « Aucun croisement de fichier n'est effectué entre l'Insee et la Direction des impôts », rassure Thomas Mérel. Après la collecte, les responsables de l'Insee ne vérifient pas la véracité des informations fournies, « il n'y a aucune possibilité de rectifier quoi que ce soit », poursuit le coordinateur communal. Ils les saisissent, les traitent, les valident et les communiquent aux maires et au grand public.

Ces données permettent ainsi de déterminer le nombre d'habitants et de dresser un état des lieux de la population. La collecte sert globalement à l'État et aux collectivités publiques qui peuvent utiliser ces éléments pour appréhender des situations et prévoir les équipements nécessaires : crèche, écoles, transports... « Ces informations viennent alimenter des politiques publiques à l'échelle nationale, départementale ou communale. Elles permettent de mieux connaître une population et de mieux répondre à ses besoins », résume Thomas Mérel. C'est aussi à partir de ces éléments que sont calculées les dotations de l'État : « Plus une commune est peuplée, plus la participation est importante ».



// LE PROGRAMME D'ANIMATIONS DE LA MÉDIATHÈQUE

Vous pouvez le trouver sur les sites internet de la Ville ou de la médiathèque et à l'accueil des services municipaux, le programme des animations de la médiathèque est sorti. Comme à l'accoutumée, une sélection riche et variée qui sera marquée par les festivités liées au 10^e anniversaire de l'établissement (cf page 2). Pour chacune de ces animations, il est recommandé de réserver sa place afin d'être sûr de pouvoir y assister.

mediathèque@ville-lespontsdece.fr - 02 41 79 76 00

// GESTION DES ANIMAUX ERRANTS, QUELLE PROCÉDURE ?

Si vous repérez un animal errant (chien ou chat) dans votre quartier, il existe une procédure municipale. Dans le cas d'un chien errant, il faut appeler la police municipale de 8 h 30 à 17 h qui procède à une capture de l'animal. Si le propriétaire est repérable, l'animal est restitué et le propriétaire verbalisable. Si le propriétaire n'est pas identifiable, le chien est remis à la SPA avec laquelle la Ville a une convention particulière (la SPA applique alors son protocole habituel). Dans le cas d'un chat errant, la procédure est quasi identique avec appel à la police municipale qui peut disposer une cage pour capture sur le terrain du demandeur. Une fois l'animal capturé, la procédure reste la même qu'avec les chiens. Dans le cas d'un autre animal, notamment dans les écarts, il faut également appeler la police municipale et chaque cas sera évalué en fonction du danger potentiel.

Contact Police municipale : 02 41 79 75 73



// LA FONDATION DU PATRIMOINE PEUT AIDER LES PARTICULIERS À VALORISER LEUR PATRIMOINE



La ville des Ponts-de-Cé est adhérente à la Fondation du patrimoine. Cet organisme privé indépendant, est reconnu d'utilité publique. Son but est de promouvoir la connaissance, la conservation et la mise en valeur du petit patrimoine local. Vous pouvez, en tant que propriétaire, privé bénéficiaire d'un soutien personnalisé, de conseil d'experts et de déductions fiscales ou de subventions pour les travaux extérieurs de restauration et d'entretien d'un édifice bâti non protégé. La Fondation accompagne également les associations ainsi que les organismes publics dans leur projet de sauvegarde avec la mise en place de campagnes de souscriptions. N'hésitez pas à vous renseigner !

Fondation du patrimoine, délégation du Maine-et-Loire
02 41 39 48 98 - maineetloire@fondation-patrimoine.org

Zoom sur Découverte de la cuisine marocaine

Comme il le fait régulièrement, l'EPARC, l'établissement de restauration collective qui fournit les repas aux écoles publiques de la Ville organise une animation autour du repas du midi. Le 30 novembre dernier, le Maroc était l'invité des tables des jeunes écoliers. L'occasion de découvrir d'autres saveurs et d'autres produits culinaires. Le tout clos par une dégustation de thé à la menthe.



© VPDC

// PRÉSERVER SON CAPITAL SANTÉ AVEC LE CCAS

Le CCAS en lien avec l'association Siel Bleu va proposer des ateliers d'activité physique associés à des conseils en nutrition. Ces ateliers qui s'adressent aux personnes de 60 ans et plus, ont pour objectif d'aider à préserver le capital santé en évitant l'apparition, le développement ou l'aggravation des maladies ou accidents.

- proposer un accompagnement global de la personne,
- informer sur les habitudes de vie à adopter,
- initier un changement de comportement pour s'approprier durablement de bonnes habitudes alimentaires et sportives,
- accompagner à la complémentarité entre l'activité physique adaptée et alimentation.

Ces ateliers de prévention santé, gratuits et financés par le Conseil départemental, auront lieu les lundis de 14h à 15h30 du 29 janvier au 9 juillet au Centre culturel Vincent-Malandrin.

Inscriptions au CCAS : 02 41 79 75 72.



// LE CCAS ACCOMPAGNE VERS L'EMPLOI

Le CCAS organise sur l'année des actions collectives à destination des personnes en recherche d'emploi. L'objectif est de permettre à chaque participant de se mettre en mouvement, de gagner en confiance, de lever les freins à l'emploi, de s'engager dans une dynamique.

Le CCAS propose aussi des ateliers emploi pour se familiariser avec l'outil informatique et s'approprier internet. Un accompagnement pour la réalisation du CV et la lettre de motivation est proposé. Ces ateliers se déroulent tous les mercredis matins sur inscription.

Contact CCAS : Renseignements : Gwendoline ROBIN au 02 41 79 75 72

// ISOLEMENT SOCIAL : S'ASSOCIER, LA MEILLEURE FAÇON D'AIDER

Des délégués de la Mutualité Sociale Agricole se sont intéressés au phénomène de l'isolement social qui concerne en France près d'un français sur dix. L'isolement social est l'absence de relations durables, suffisantes ou de qualité. Il est souvent subi et touche une large population en particulier lors d'une étape de vie qui fragilise.

Ces délégués souhaitent mettre en avant ce qui est fait sur des communes du Sud Loire pour rompre l'isolement social et faire se rencontrer les habitants, les bénévoles, les professionnels et les élus. Pour cela, ils organisent une rencontre d'échanges et de témoignages d'acteurs locaux le mardi 30 janvier de 18 h 30 à 20 h 30. Ce rendez-vous est gratuit et ouvert à tous, un pot de convivialité clôturera la rencontre.

Information et inscription conseillée à la MSA 02 41 31 75 35

Mardi 30 janvier 2018 // 18h30 à 20h30

Isolement social : S'associer, la meilleure façon d'aider

SOIRÉE D'ÉCHANGES et témoignages d'ACTEURS LOCAUX :

- Centre Communal d'Action Sociale des Ponts-de-Cé
- Familles Rurales de Maine-et-Loire
- Maison Départementale des Solidarités (Angers Couronne sud)
- Secours Catholique

SALLE EMSTAL 3 Promenade Emstal - LES PONTS-DE-CÉ

GRATUIT ET OUVERT À TOUS

Soirée organisée par le Comité local MSA Angers - Les Ponts-de-Cé

NOVEMBRE 2017

Majda DAHOUR	4
Gatien HAMEAU	7
Kais CHARBONNIER	8
Nino TESSIER	15

DÉCEMBRE 2017

Tyron HERVÉ	21
-------------	----

NAISSANCES

NOVEMBRE 2017

Martine KEIJE née CORNILLEAU	17
Noël DEVANNE	20
Thérèse LAMY née HOURY	21
Germaine JOUVIN née BERTIN	21
Jacqueline FONTAINE	22
Paulette SÉCHER née DENEUVILLE	24

DÉCEMBRE 2017

Béatrice DURUPT née BOUHIÉ	1 ^{er}
François OUVRARD	1 ^{er}
Marie-Madeleine LESAINT née GASCOIN	1 ^{er}
Léone DUTERTRE née POUNEAU	5
Jeanine CITHAREL née LAURENT	5
Marie DIONNEAU née HALOPÉ	5
Jean-Paul BERRUÉ	5
Marie-Thérèse GEFFRAULT	6
Henri BOUMIER	11
Henri COTTENCEAU	30

JANVIER 2018

Pierre ROISSÉ	1 ^{er}
---------------	-----------------

DÉCÈS

Enfance et jeunesse

Nouveauté au Relais Assistants Maternels

Il est désormais possible de prendre ses rendez-vous via l'Espace citoyens. Plus facile et plus rapide, vous choisissez vous-même vos plages d'horaires de rencontre directement de chez vous, 24h/24 et 7j/7 à partir de votre espace personnel.

Cette démarche s'adresse aux parents et futurs parents qui recherchent : une information sur les différents modes d'accueil de la petite enfance, les coordonnées des assistants maternels et leurs disponibilités, une information générale concernant l'embauche d'un assistant maternel ou bien une écoute et un accompagnement concernant l'accueil de l'enfant.

Cet accueil est également ouvert aux candidats à l'agrément ainsi qu'aux assistants maternels ou gardes à domicile qui souhaitent des informations ou des renseignements sur le métier et ses évolutions.

www.espace-citoyens.net/ville-lespontsdece/espace-citoyens/



APERÇU DE L'ÉCRAN D'ACCUEIL PERMETTANT LA PRISE DE RDV

Prochaines animations jeunesse à la médiathèque

Une malle aux histoires se tiendra le samedi 3 février à 10h30 pour les enfants à partir de 3 ans. Le mercredi 17 février à 17h aura lieu la présentation de la sélection pour le prix Gavroche, un prix pour les lecteurs de 9 à 13 ans. Quatre romans qu'il faudra découvrir, lire et pour lesquels il faudra voter.

Animations gratuites mais réservation conseillée au 02 41 79 76 00 ou mediatheque@ville-lespontsdece.fr



www.ville-lespontsdece.fr

facebook.com/mediatheque.lespontsdece

facebook.com/secteurjeunessepj.pontsdece

Les nouveaux élus du Conseil municipal des enfants

Ils ont été élus par leurs pairs en novembre dernier et ils représenteront leurs camarades pendant deux années au sein du Conseil municipal des enfants. Après la séance d'installation le 9 décembre en présence du maire et de plusieurs élus municipaux, les jeunes élus vont désormais se mettre au travail au sein de différentes commissions avec l'aide de leurs tuteurs.

Ont été élus dans les écoles :

André-Malraux : Elouan Mouillé, Tom Colin, Lamy Dahour, Meliana Raveneau, Nino Buron, Fleur Guibert

Jacques-Prévert : Thomas Houot, Zafir Watara, Lalie Bigot, Kévin Loubat

Raoul-Corbin : Sohan Poissonnet, Ariste Huaumé

Raymond-Renard : Lila Faradhi, Mattis Hervé, Violette Boucre, Ruslan SaidAli

Saint-Aubin : Pierre Le Pontois, Capucine Petit, Ethan Card, Arthur Laumonier

Saint-Maurille : Valentine Delhumeau, Clara Bellanger, Morgad Corre, Nathan Verrier.



LES JEUNES ÉLUS AVEC LEURS TUTEURS

Dans mon quartier

// BIENTÔT UN HÔTEL À INSECTES sur le giratoire de La Brosse

Installé en 2013, le rond-point vient d'être végétalisé et aménagé. Les élus réaffirment ici leurs engagements pour le développement durable.

Ne l'appellez plus « *giratoire Jacques-Prévert* ». Depuis quelques mois, le rond-point aménagé devant l'école du quartier de La Monnaie en 2014 répond au nom de « *giratoire de La Brosse* ». Et en plus d'une nouvelle appellation, il se paie un nouveau look ! Un tapis végétalisé a ainsi été planté à l'automne dernier, remplaçant les rails de chemin de fer, d'abord installés. Une nappe de Sédum (une plante vivace qui empêche la poussée de mauvaises herbes), et un massif arbustif, composé de graminées comme le *pennisetum*, de *Caryoptéris*, une plante originaire d'Asie ou encore d'*Hebe Franciscana*, également appelée Véronique arbustive, ont été plantés par le personnel municipal. « *Dans une logique de développement durable, nous avons pensé un aménagement nécessitant peu d'entretien* », éclaircit Robert Descœuvre, adjoint aux travaux et à l'environnement. Dès le mois de janvier, un hôtel à insectes sera également installé. « *Il va prendre la forme d'un papillon métallique* », illustre l'élu.



© VPDC

PLANTES, ARBUSTES ET HÔTEL À INSECTES POUR LE GIRATOIRE DE LA BROSSSE, VERSION 2018

Haute de 2,50 mètres, la structure devrait amener les conducteurs à lever le pied... Au total, l'aménagement coûtera 5 125 €. Il ne reste plus qu'à attendre le printemps pour découvrir ce giratoire fleuri !

// LA RUE DAVID-D'ANGERS se métamorphose pour la bonne cause !



FAVORISER LES DÉPLACEMENTS DOUX,
EST L'UN DES OBJECTIFS DE CE CHANTIER.

C'est une artère totalement rénovée qui attend les Ponts-de-Céais dans les prochains mois. Chaussée rétrécie, feux supprimés, giratoire et pistes cyclables créés...

L'entrée nord de la ville poursuit sa métamorphose. Après le tourne-à-gauche, installé à l'entrée du quartier des Grandes Maisons, rue David-d'Angers, c'est un giratoire qui va être aménagé au carrefour de l'avenue de l'Europe. Si les travaux d'enfouissement des réseaux, pris en charge par le SIEM, sont en cours de finition, le chantier va s'intensifier dans les six mois à venir. « *Des places de stationnement aujourd'hui manquantes vont aussi être ajoutées* », assure Jean-Philippe Vigner, adjoint à l'urbanisme. Une trentaine d'emplacements sont ainsi prévus afin de répondre au développement du quartier.

Les feux tricolores vont être enlevés et la chaussée rétrécie. De 9 mètres aujourd'hui, celle-ci passera à 6 mètres. De chaque côté, 3 mètres de trottoirs sont prévus, ainsi que des pistes cyclables. « *Nous poursuivons ici la sécurisation du cheminement vélo, un moyen de transport encouragé par les collectivités* », insiste Jean-Philippe Vigner. Au niveau de la rue Lucile-Rozier, un plateau surélevé va également être aménagé pour casser la vitesse et « *pacifier l'artère après enlèvement des feux* ». Une dizaine d'arbres va être plantée à l'issue du chantier qui a fait l'objet d'une large consultation avec les riverains. Les travaux pour la réalisation du giratoire sous la maîtrise d'ouvrage de la ville, sont estimés ce jour à 370 k€ TTC.

À noter qu'Angers Loire Métropole profitera de la période des travaux pour reprendre les réseaux d'eau potable et d'eaux usées vétustes, sous leur propre maîtrise d'ouvrage.



// VIVACITÉ GÉNÉREUSE

Comme elle le fait régulièrement, l'association Vivacité reverse au Centre Communal d'Action Sociale des Ponts-de-Cé une partie des recettes issues des spectacles de théâtre organisés par l'association en début d'année. Cette année, elle a pu remettre un chèque de 360 € à Édith Chouteau, vice-présidente du CCAS.

// JEUX DANS LE QUARTIER DE LA BROSSÉ-PERRIÈRE

L'association Brosse-Perrière organise une soirée jeux le samedi 3 février à partir de 17 h à la salle Nelson-Mandela. Tous les habitants du quartier de la Brosse Perrière y sont conviés.

// CONTACT :

p.boisseau@wanadoo.fr

// UNE NOUVELLE ASSOCIATION AUX PONTS-DE-CÉ

L'association Vie à domicile va prochainement s'installer dans les locaux de l'ex-trésorerie, rue Jean-Macé. Créée il y a 35 ans, cette association emploie 120 personnes (infirmiers, aides-soignantes, auxiliaires de vie...) et intervient dans plusieurs communes de l'agglomération. Dans un premier temps, l'association qui s'est rapprochée du CCAS, hébergera un centre de santé infirmier avant de déployer progressivement l'ensemble de ses services. L'objectif de l'association est de favoriser au maximum le maintien à domicile des seniors en développant une offre de proximité adaptée à chacun.

// CONTACT :

www.association-vieadomicile.fr - 02 41 66 68 00

// DES SÉJOURS AVEC LA GYM VOLONTAIRE

Le club associatif Gymnastique Volontaire des Ponts-de-Cé a tenu son assemblée générale le 24 novembre dernier. Plus de 120 personnes y ont assisté et pris connaissance du bilan dressé par son président Michel Leblanc, autour des activités écoulées et des projets 2018. En plus de ses activités sportives labellisées « *sport Santé 1* » (gym senior, gym Pilates et marche nordique), l'association propose aussi des séjours sportifs et touristiques.

Ainsi, le séjour de neige rando-raquettes de février à Aussois dans les Alpes est finalisé, l'escapade randonnées en mai à Noirmoutier affiche complet, pour le séjour touristique fin mai en Normandie et le grand séjour en Crète en septembre 2018, les inscriptions sont en cours.

// CONTACT :

gymvolontaire@hotmail.fr - Christine Blugeon -
02 41 87 41 18 ou Michel Leblanc - 06 08 27 18 46



// LES SAMEDIS TRADIS C'EST PARTI...

Déjà deux séances avec les enfants qui se sont inscrits aux samedis tradis. Le 2 décembre, les enfants ont réalisé dans la matinée des bonhommes de neige pour la déco de Noël. L'après-midi, ils ont appris des danses traditionnelles, chanté des chants de Noël et écouté des contes de Noël. Chacun est reparti avec ses réalisations, enchanté de les montrer à ses parents. Vous pouvez encore inscrire vos enfants pour une ou les trois autres séances qui auront lieu les 3 février, 24 mars et 2 juin.

// CONTACT :

contact@lesplantagenets.fr - 06 23 08 79 35



// COURSES EN SALLE !

L'Anjou Mini Racing Team organise des courses de voitures radiocommandées salle C du complexe sportif Francois-Bernard, le dimanche 18 février. Tous les pilotes du grand ouest se retrouveront dans une course régionale très spectaculaire de 9 h à 18 h. Entrée gratuite.

// CONTACT :
06 81 14 58 01



// DES STAGES AVEC YEDELÉ

Le samedi 27 janvier au Centre culturel Vincent-Malandrin, l'association Yédélé organise un stage de rythme signé avec Orange Platine de 10 h à 12 h 30. Une belle entrée en matière pour danseuses, danseurs et amateurs en tous genres pour appréhender le rythme par le mouvement. Dirigé par un chef d'orchestre aux moyens de signes et de gestes, chacun devient créateur d'une musique collective improvisée.

De 14 h à 16 h 30 un autre stage de « doum/danse » avec Sékouba Kondé permettra d'allier le plaisir de la danse africaine et la pratique du doumdoum, instrument de percussion accessible à tous. Tarif par stage : 30 € adhérents/ 35 € non adhérents.

// CONTACT ET INSCRIPTIONS :
asso.yedele@gmail.com - Site : www.yedelecompagnie.com



// ASSEMBLÉE GÉNÉRALE... DES CH'TIS

L'association Ch'ti 49 - amis des Hauts-de-France tiendra son assemblée générale le dimanche 21 janvier à partir de 14 h 30, salle du cloître Saint-Maurille.

C'est l'occasion de prendre son adhésion annuelle et de partager la galette des rois dans la convivialité légendaire des Ch'tis !

// CONTACT :
Jean-Marc Vittu - 02 41 47 19 38 - assocti49@gmail.com

// ...ET DES PEINTRES LIGÉRIENS

À l'occasion de son assemblée générale le vendredi 26 janvier à 18 h 30, salle du cloître Saint-Maurille, le Groupement des Artistes Ligériens invite les artistes peintres et sculpteurs de la ville, intéressés pour adhérer dans le but d'exposer dans la région et d'intégrer une association dynamique qui pourrait s'ouvrir sur des ateliers dirigés.

// CONTACT : Régine Marchand - 02 41 79 70 63

➤ L'AAEEC HAND-BALL RÉCOMPENSÉE

Le 3 décembre 2017, le club de l'AAEEC Handball a reçu le label d'argent école d'arbitrage. Un label remis par Dominique Defaye, président de la commission des réclamations et des litiges à la ligue régionale de Handball, à Philippe Hocquard, président du club et Florent Careil, responsable de la commission arbitrage, en présence de Michel Houdbine, président du comité départemental de Handball, Didier Rousseau, président de la commission organisation des compétitions, René Raveleau, adjoint aux sports à la ville des Ponts-de-Cé, Jean-Luc Chanteux, président de l'AAEEC et des arbitres du club.



// À L'ÉCOLE SAINT-AUBIN, ON RÉCUPÈRE LES PAPIERS

À l'école Saint-Aubin, tout au long de l'année, parents et voisins peuvent apporter des papiers dans 4 bacs réservés à cet effet dans la cour de l'école. L'argent récupéré servira à financer des projets de l'école.

// CONTACT :
École Saint Aubin, 11, rue Marceau
02 41 44 96 29

Ponts-de-Céais



Arnaud Vaulerin, des Ponts-de-Cé à Fukushima

“ Ce qui m'intéresse,
c'est de voir,
d'aller sur le terrain. ”

// LE JOURNAL TOUS LES MATINS

Arnaud Vaulerin a grandi en Anjou. Il a passé sa scolarité à l'école Marcel-Laveant, dans le quartier de La Chesnaie, puis au collège François-Villon avant de rejoindre une section A2 (devenue littéraire) au lycée Joachim-du-Bellay, à Angers.

De son enfance aux Ponts-de-Cé, où il revient une à deux fois par mois, il se souvient du handball joué à l'amicale, des baignades dans la Loire, des plages de sable, des balades au bord de l'Authion, mais aussi du journal posé sur la table du petit-déjeuner chaque matin. « *Mon père était ouvrier du livre au Courrier de l'Ouest. Il travaillait de nuit et nous ramenait le quotidien* », se rappelle-t-il.

Baigné dans l'édition et le journalisme, et passionné par l'histoire contemporaine, il trouve rapidement sa voie. Au lycée, où il étudie trois langues vivantes, il lit André Malraux et Gabriel Garcia Marquez et vit le 9 novembre 1989 comme un déclin. Il a 18 ans et dorénavant le droit de vote. « *Ce qui se passait à l'est, c'était colossal. Je me souviens très bien de cette envie de prendre la voiture et d'aller sur place. Ce monde-là, je voulais le raconter.* » Quelques années plus tard, Arnaud Vaulerin prend le train pour la Tchécoslovaquie. « *Là-bas, je prenais des notes sans en avoir conscience.* » Son récit sera publié dans *Le Courrier de l'Ouest*. Puis, c'est en Italie qu'il pose ses valises après des études d'histoire à l'Université d'Angers : « *J'ai une vraie passion pour ce pays dont j'admire la littérature et la manière de vivre.* » En 1996, il intègre le Cuej (Centre universitaire d'enseignement du journalisme) à Strasbourg.

// « DONNER LA PAROLE À DES GENS QUI NE L'ONT PAS »

En 2003, il écrit avec Isabelle Wesselingh Bosnie, *La Mémoire à vif*. Un livre qui revient sur les camps d'internement tenus par des nationalistes serbes. Les lecteurs saluent alors « *l'enquête-reportage* ». Un terme qui colle aussi à son dernier livre, *La désolation*, les humains jetables de Fukushima. « *Ce qui m'intéresse, c'est de voir, d'aller sur le terrain* », insiste Arnaud Vaulerin.

Après un passage par *La Croix*, puis par le service édition de *Libération*, il rejoint, en 2005, le service étranger du quotidien national. Il est alors en charge de l'Asie du Sud-Est, un continent qui lui est encore méconnu. Sous sa houlette, des pays jeunes, bouddhistes, en plein bouleversement économique et politique, comme le Cambodge ou la Birmanie...

Mais aussi le Japon. Quand il devient correspondant du journal en 2012, il décrit une « *lointaine île de modernité technologique* ». Installé à Tokyo, à quelques centaines de kilomètres de la centrale nucléaire de Fukushima, il s'interroge, « *comme tout le monde* », sur les risques éventuels. « *S'il n'y avait pas de dangers majeurs, on surveillait de près la contamination des aliments, les vents et les pluies... On ne pouvait que se questionner.* » La dernière fois qu'il y est retourné, c'était en février 2017. « *Certains villages sont encore désertiques car les taux de radiation restent très élevés.* »

Le 16 mars, Arnaud Vaulerin, présentera son ouvrage à la médiathèque des Ponts-de-Cé, comme il l'a déjà fait de nombreuses fois en France et à l'étranger, au Japon, notamment où *La désolation*, les humains jetables de Fukushima a été traduit. « *On fait ce métier pour donner la parole à des gens qui ne l'ont pas* », répète celui qui, sans être militant, met à nouveau la question du nucléaire sur la table.

De ses cinq années passées au Japon, le journaliste a ramené un livre. Il y raconte le quotidien des travailleurs de la centrale, après la catastrophe. Le 16 mars, il le présentera à la médiathèque.

Son livre commence par rappeler des faits : « *Le 11 mars 2011, à 14 h 46, un séisme de magnitude 9 s'est produit au large des côtes nord-est du Honshu, la plus grande île de l'archipel japonais. (...) Bâtie sur les communes d'Okuma et Futaba, la centrale de Fukushima-Daiichi a été frappée à 15 h 27 par une première vague qui est passée par dessus la digue du port.* »

Arnaud Vaulerin est journaliste. Il se rappelle très bien de ce 11 mars 2011, et de la panique qui l'a saisi...

La première fois qu'il a visité la région de Tohoku, c'était en 2009. Il découvrait alors un territoire sauvage, des rizières, des brasseries de Saké, des futaies de bambous... Quatre ans plus tard, c'est pour aller à la rencontre des hommes « *qui ramassent les déchets radioactifs, traquent les fuites ou sécurisent les installations instables* » qu'il y est retourné. « *On parlait alors beaucoup de la centrale, mais jamais des hommes qui y travaillent. Cela ne faisait jamais la Une des journaux...* »

Dans son livre *La désolation*, les humains jetables de Fukushima, Arnaud Vaulerin est allé à la rencontre de ces « *gigants du nucléaire* ». Ils sont entre 8 000 et 9 000 chaque jour. Certains ont refusé de lui parler, « *l'omerta est la règle ici* », d'autres ont accepté. Le journaliste les a rencontrés dans un konbini (une supérette japonaise), dans un bar... Des adolescents, brisés par ce travail, des quaranténaires patriotes... Tous un peu kamikazes...

// MOT DE LA MAJORITÉ

Le vote de ce soir est à la fois l'aboutissement d'un long travail mené en amont par les élus et les services municipaux. Après 4 années de baisse des dotations de l'État, celles-ci se sont stabilisées cette année, ce qui a rendu moins compliqué le bouclage du budget, notamment pour sa partie fonctionnement. Pour autant, nous n'avons aucune assurance pour les prochains exercices. De même, la suppression programmée de la taxe d'habitation suscite encore des inquiétudes pour les finances communales. À ce jour, nous n'avons toujours pas de réelles réponses à ces incertitudes. Or la collecte de cette taxe représente 45 % de nos recettes fiscales qui sont environ de 6 M€. L'enjeu n'est donc pas mince et nous restons donc extrêmement vigilants sur l'évolution de ce dossier.

Néanmoins, nous avons pu proposer pour la 10^e année consécutive, de ne pas augmenter la part communale des impôts locaux. Et pourtant, la situation fiscale de notre commune nous pénalise fortement par rapport aux communes de notre strate dans l'agglomération car nous avons des taux parmi les plus faibles du département.

Ne pas augmenter les impôts locaux, réduire notre endettement, proposer un service public de qualité et maintenir un niveau d'investissement élevé forment le carré vertueux de l'année 2018.

Pour réussir ce coup de force, il faut donc continuer à gérer notre ville de manière sobre et rigoureuse. Partout où il est possible de faire des économies sans réduire la qualité de service public et les conditions de travail des agents, nous regardons jusqu'où il est possible d'aller.

En 2018, nous maintiendrons notre soutien aux associations Ponts-de-Céaises qu'il soit financier ou matériel. Chaque association est désormais

informée du soutien matériel apporté par la municipalité que ce soit pour des prêts de matériel, des locaux mis à disposition ou des logistiques mises en place pour un événement festif. Et cet effort matériel est bien supérieur au soutien financier. L'effort sera également maintenu à l'identique envers le CCAS qui continue de déployer des services indispensables envers les personnes âgées ou en difficulté sociale durable ou passagère.

En ce qui concerne notre politique d'investissements, notre total de dépenses se montera cette année à 3,3M€ de travaux. Nous apporterons beaucoup de soins à l'entretien de nos bâtiments municipaux et en priorité des établissements scolaires (435 000 €). Le quartier de La Chesnaie et en particulier l'esplanade Gendron retiendra également toute notre attention, 525 000 € sont votés pour sa réfection. 370 000 € seront consacrés à l'aménagement d'un giratoire à l'intersection de l'avenue de l'Europe et de la rue David d'Angers avec l'objectif de fluidifier la circulation, de sécuriser le carrefour et en particulier le passage des cyclistes, d'augmenter les places de stationnement et d'enfouir les réseaux aériens.

Au final, un budget toujours ambitieux mais aussi rigoureux qui tient compte de nos capacités financières tout en respectant le contrat passé avec les Ponts-de-Céais en mars 2014.

Les élus de la majorité municipale

// " UN BUDGET ATTENTISTE, FADE ET SANS SAVEUR " .

Les arbitrages sur le budget dessinent les choix politiques pour l'année à venir. Nous nous interrogeons sur le maître d'œuvre de ce canevas. En d'autres termes : Qui pilote ? Le maire actuel qui n'est plus complètement là où le futur maire pas totalement encore désigné, dirons-nous pas officiellement ?

La communication importante sur le maintien des taux d'imposition communale est louable, cependant par effet des bases chaque Ponts de Céais verra quand même son impôt augmenter. Nous notons aussi une nouvelle fois une hausse des tarifs de 1,5 % des services à la population.

L'intégration de rive d'art dans le budget principal ne masque pas l'importance des sommes qui sont consacrées à ce projet. Et qui de notre point de vue malheureusement n'apporte pas les effets escomptés en termes de notoriété attendue et de développement économique.

À la lecture des dépenses de fonctionnement, nous souhaitons attirer votre attention sur les subventions aux associations. Elles représentent un maillage important et fédérateur pour notre commune. Elles sont de plus en plus nombreuses, et comptent de plus en plus d'adhérents. Mais la part de financement qui leur est accordée n'évolue pas depuis de nombreuses années. Pire si on rapporte le montant par personne utilisant les services associatifs il diminue. Nous nous interrogeons sur la politique des charges de personnel, de plus en plus de services sont délégués ou confiés à des tiers : petite enfance par une DSP, culture programmation une association et maintenant les espaces verts. Quelle sont les raisons de ces choix politiques et désengagement de la commune ?

Est-ce une perspective d'avenir ? Les Ponts de cé un arrondissement de la ville d'Angers ?

En ce qui concerne l'investissement, pour la troisième année les investissements seront inférieurs 3,9 Millions, loin des 5,2 millions des années 2012, 2013 et 2014 où on nous expliquait qu'il fallait relancer l'économie par l'investissement des collectivités locales. Le plus inquiétant, est la répartition de ces investissements, un saupoudrage de petites mesures.

Enfin l'endettement de la commune au-delà des 15 millions d'euros ne nous laisse pas beaucoup de manœuvre si on prend en compte notre capacité d'autofinancement. Nous notons notre dette par habitant est de 1 156 €, contre moins de 1 000 € pour les communes de notre strate.

Ce Budget, nous semble être un budget attentiste, fade et sans saveur. Sommes-nous déjà en campagne électorale ? Où pouvons-nous lire la traduction financière du manque d'ambition pourtant si souvent conté ?

Toute l'équipe de l'opposition se joint à moi pour vous présenter ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année, que 2018 soit l'expression et la réalisation de vos rêves.

Les élus de l'opposition aux côtés de David COLIN : C.AUFFRET – T.CAVY – E.EMEREAU – S.FROGER – S. GUENEGOU – JC.QUETTIER

//

Pas de texte transmis par la liste Démocratie Communale.

mes *RENDEZ-VOUS*

mes idées de sorties sur

www.ville-lespontsdece.fr

EN JANVIER

Du 19 janvier au 2 avril
EXPOSITION PARTICIPATIVE – J'AI 10 ANS
AVEC L'ARTISTE PHOTOGRAPHE DELPHINE PERRIN
> Rive d'Arts

Les 19 et 20 – 21 h
THÉÂTRE "UN PETIT JEU SANS CONSÉQUENCE"
LES R'CULEËNS
> Théâtre des Dames



Dimanche 21 – 14 h 30
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE – CH'TI 49
> Salle du Cloître Saint-Maurille

Mardi 23 – 20 h
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
ASSOCIATION LE JARDIN DE LA GARE
> Salle du Cloître Saint-Maurille

A PARTIR DE 15 ANS

Jeudi 25 – 20 h 30
THÉÂTRE « JUSQU'AU BOUT » CIE MAP
> Théâtre des Dames

Vendredi 26 – 18 h 30
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
GROUPEMENT DES ARTISTES LIGÉRIENS
> Salle du Cloître Saint-Maurille

Samedi 27 - de 9 h à 12 h
JOBS D'ÉTÉ
> Trait d'Union

Samedi 27
10H/12H30 STAGE YÉDÉLÉ RYTHME SIGNÉ
AVEC ORANGE PLATINE
14H/16H30 STAGE YÉDÉLÉ DOUM/DANSE
AVEC SÉKOUBA KONDÉ
> Centre culturel Vincent-Malandrin

ADOS / ADULTES

Samedi 27 – 14 h 30
LIVR'ÉCHANGE – NOS COUPS DE CŒUR
> Médiathèque Antoine de Saint-Exupéry

Samedi 27 - 20 h 30
et dimanche 28 – 15 h
SI JE PEUX ME PERMETTRE - THÉÂTRE - ADOT 49
> Théâtre des Dames



Mardi 30 – 18 h 30 à 20 h 30
SOIRÉE D'ÉCHANGES – ISOLEMENT SOCIAL
> Salle Erstal

EN FÉVRIER

Du 2 au 11 - 20 h 30
les vendredis/samedis
et 15 h les dimanches
THÉÂTRE COMITÉ SAINT-AURILLE
LE TABLIER, LE KÉPI, LA SOUTANE
> Théâtre des Dames



A PARTIR DE 3 ANS

Samedi 3 – 10 h 30
MALLE AUX HISTOIRES
> Médiathèque Antoine de Saint-Exupéry

Samedi 3 – 17 h
SOIRÉE JEUX
DANS LE QUARTIER DE LA BROUSSE PERRIÈRE
> Salle Nelson-Mandela

Mercredi 7 – 17 h
PRIX GAVROCHE - PRÉSENTATION DE LA SÉLECTION
UN PRIX POUR LES 9/13 ANS
> Médiathèque Antoine de Saint-Exupéry



**Du vendredi 16 de 14 h à 18 h
au dimanche 18 - 10 h à 18 h**

EXPOSITION ARTISANALE – CÉPRO
> Athlétis



Samedi 17 - 13 h 30
CONCOURS DE BELOTE – SOCIÉTÉ DE L'ORDRE
> Salle de La Chesnaie

Samedi 17 - 14 h 30
CARTE BLANCHE – ATELIER PHOTO « AFGHAN BOX »
AVEC SEVERINO
> Médiathèque Antoine de Saint-Exupéry



Samedi 17 - 20 h 30
et dimanche 18 - 15 h
THÉÂTRE COMITÉ SAINT-MAURILLE
[LE TABLIER, LE KÉPI, LA SOUTANE]
> Salle Emstal

Dimanche 18 - de 9 h à 18 h
COURSE DE VOITURES RADIOCOMMANDÉES
> Salle C au stade de la Chesnaie

Mercredi 21 - 20 h 30
LES COURTS DU SOIR
PROJECTION DE COURTS-MÉTRAGES
> Théâtre des Dames

Samedi 24 - 10 h et 11 h
LES TIT'ZISTOIRES PAR LA COMPAGNIE FÉNÉMONE
> Médiathèque Antoine de Saint-Exupéry

Jeudi 8 - 19 h 30
CONSEIL MUNICIPAL
> Hôtel de Ville

Samedi 10 - 20 h 30
SOIRÉE FESTIVE ET INTERACTIVE
DES 10 ANS DE LA MÉDIATHÈQUE
> Médiathèque Antoine de Saint-Exupéry



Samedi 10 - 20 h 30
et dimanche 11 - 15 h
SORGES THÉÂTRE [LA VIE AU BOUT DU FIL]
> Salle Jacques-Houtin - Sorges



mes contacts

- Pompiers : 18 ou 112
- Police secours : 17
- SAMU : 15
- SAMU social (sans-abris) : 115
- Centre antipoison : 02 41 48 21 21
- Maison médicale de garde : 02 41 33 16 33
- Pharmacie de garde : 3237 (0,34 €/mn)
- Urgence sécurité gaz : 0 800 47 33 33 (appel gratuit)
- Urgence eau : 02 41 05 50 50
- Urgence électricité : 0 972 675 049

- Hôtel de ville : 02 41 79 75 75
- Annexe de Sorges : 02 41 69 02 00
- Proxim'Cé : 02 41 440 440
- Police municipale : 02 41 79 75 73
- Le Trait d'Union (CCAS) : 02 41 79 75 72
- Maison des associations : 02 41 79 70 67
- Centre Culturel Vincent-Malandrin : 02 41 79 75 94
- Médiathèque Antoine de Saint-Exupéry : 02 41 79 76 00
- Complexe sportif François-Bernard : 02 41 44 86 90
- Cote de la Loire : 0 825 150 285 (0,15 €/mn)



Cé'info

La remise des éléments pour le numéro 73 de Cé'info est fixée au **2 février** à celinfo@ville-lespotsdece.fr

MEILLEURS VOEUX 2018



A4 éditions - 02 41 720 700 / Photos : BR et droits réservés.

